

### LES GRAINS

LE NON-VERSEMENT DES PAIEMENTS PRÉVUS PAR LA LOI SUR LES RÉSERVES PROVISOIRES DE BLÉ—LA REMISE DES POURSUITES ET DE L'ÉTUDE DU BILL C-244

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** J'aurais une question pour le ministre responsable de la Commission du blé. Peut-il nous dire s'il a demandé au ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan de remettre à plus tard le bref de mandamus déposé en Saskatchewan la semaine dernière contre les ministres de la Justice et des Finances? En outre, nous dirait-il si on lui a demandé un moratoire d'une semaine pour le bill C-244 à cause de la réunion des trois ministres de l'Agriculture des Prairies et de leur homologue fédéral?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il s'agit là de deux questions, dont l'une est supplémentaire à l'autre. Le ministre voudra peut-être répondre à la seconde. Pour ma part, je doute que la première soit recevable.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, il s'agissait d'une requête formulée par les ministres de l'Agriculture des Prairies et adressée à tous les honorables vis-à-vis ainsi qu'à mes collègues par mon intermédiaire. Elle était subordonnée à certains arrangements concernant toute la situation relativement à la loi de stabilisation et aux paiements prévus par la loi sur les réserves provisoires de blé.

\* \* \*

### AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RÉUNIONS DE LA FRANCOPHONIE—LE DROIT DE VOTE DU CANADA ET LA QUESTION DES DRAPEAUX

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la prochaine réunion des pays francophones et elle fait suite à celle que j'ai posée vendredi au premier ministre suppléant. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles sont les provinces, le Québec mis à part, que l'on consulte maintenant sur la composition de la délégation et les procédures de vote?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Des pourparlers se déroulent avec d'autres provinces qui ont exprimé de l'intérêt pour la réunion de l'agence, en particulier avec celles dont les représentants y assisteront et feront partie de la délégation canadienne.

**M. Macquarrie:** Puis-je demander au ministre si le drapeau du Canada et celui du Québec seront déployés lors de cette conférence d'États souverains?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, nous avons eu des entretiens très utiles avec les autorités du Québec et je suis heureux de dire que ce n'est pas ce genre de question qui a surtout retenu notre attention.

### LA FRANCOPHONIE ET LE CANADA

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Estime-t-il convenable qu'un ministre canadien aille à l'étranger et y décrive le Canada comme un pays francophone?

[M. l'Orateur.]

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Oui, monsieur l'Orateur, A mon avis, le Canada est un des plus importants pays francophones du monde.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, le ministre jugerait-il convenable qu'un membre du cabinet décrive ainsi notre pays sans faire mention des autres langues qu'on y parle?

**L'hon. M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur, Le Canada est aussi un des plus importants pays anglophones.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. MacInnis:** Le ministre pourrait-il profiter de l'occasion pour nous éclairer sur le sens des propos que nous servent en ce moment les députés d'en face. Sur ce point, toutefois, le premier ministre peut-il se permettre de s'associer à un collègue du cabinet qui s'en va à l'extérieur parler du Canada comme d'un pays uniquement francophone?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Nous passons à l'ordre du jour.

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si mon accusation rend le premier ministre perplexe, j'ai non seulement la transcription mais aussi la bande magnétique que je puis lui remettre.

**M. l'Orateur:** L'ordre du jour. Le député de Gander-Twillingate invoque aussi le Règlement.

**M. Lundrigan:** J'invoque le Règlement au sujet des travaux de la Chambre pour la semaine qui commence et je veux indiquer les points à soulever aujourd'hui, en prévision de ce qui suivra plus tard. Le leader du gouvernement à la Chambre discutera-t-il avec les leaders des autres partis de la procédure à suivre afin de laisser aux diverses régions du pays, et non seulement à la Chambre des communes, tout le temps nécessaire pour faire connaître leur réaction à l'annonce par le gouvernement d'un programme de travaux pour cet hiver? Les diverses régions canadiennes devraient être représentées comme il se doit quant à la déclaration que le premier ministre fera vraisemblablement au sujet d'un programme de travaux pour cet hiver.

**L'hon. M. MacEachen:** Quand le gouvernement annoncera un programme de travaux d'hiver, je suis certain que les députés auront l'occasion de le commenter. Je suppose que c'est ce dont mon honorable ami parlait.

• (3.10 p.m.)

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

#### LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DES PRAIRIES

MESURE PORTANT SUR LES PAIEMENTS REVENANT AUX PRODUCTEURS DE L'OUEST DONT LES RECETTES D'UNE CAMPAGNE AGRICOLE SONT INFÉRIEURES À LA MOYENNE QUINQUENNALE

L'ordre du jour appelle:  
Le 24 septembre 1971—Suite de l'étape du rapport du bill C-244, concernant la stabilisation du produit de la vente du grain des